



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Paris, le 28 juin 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Vers une réponse européenne face aux crises NRBC : une contribution française significative

En février dernier, à l'issue d'un appel à propositions, la Commission européenne (CE) a attribué un budget de 150 M€ HT à la France pour constituer et maintenir des stocks de contre-mesures face aux risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC). Cette initiative s'inscrit dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'Union, un instrument de solidarité piloté par la DG ECHO de la CE, en charge de la protection civile et des affaires humanitaires, en lien avec l'autorité de préparation et de gestion de crises sanitaires (DG HERA). Ces stocks, intégralement financés par l'Europe via le dispositif « rescEU », viennent en complément des stocks nationaux que chaque État membre doit constituer. Ils seront déployés dans des délais très courts à la demande de la CE pour soutenir un État membre qui en exprime le besoin. L'interface opérationnelle avec la CE est gérée par le centre opérationnel de gestion interministérielle des crises (COGIC) de la direction générale de la Sécurité civile et de la gestion de crise (DGSCGC).

Le consortium interministériel porteur du projet est piloté par la Direction générale de la Santé (DGS), en partenariat avec l'Assistance publique – hôpitaux de Paris (AP-HP) et la DGSCGC. Il est soutenu et suivi par le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) pour coordonner les actions nationales et européennes et par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (MEFSIN) pour faciliter la gestion budgétaire. Le partenariat avec l'AP-HP s'appuie sur la grande expérience et l'expertise du SAMU et des pharmaciens de l'AP-HP, opérateur hospitalier national de référence dans la gestion des risques NRBC.

Les stocks gérés par la France sont composés de produits de santé (antidotes, médicaments, dispositifs médicaux) et d'équipements médicaux et non médicaux (notamment équipements de protection et matériel de détection environnementale des risques NRBC). Situés en France, ils seront mobilisables 24h/24.

La DGS a désormais conclu les conventions, marchés et commandes avec ses partenaires du consortium et fournisseurs. L'approvisionnement de premiers éléments a déjà été réalisé. Une partie des stocks sera conditionnée en malles opérationnelles regroupant différents produits pour permettre une utilisation de terrain par les services d'urgence ou par un hôpital.

#### Contacts presse :

##### **Direction générale de la Santé**

[presse-dgs@sante.gouv.fr](mailto:presse-dgs@sante.gouv.fr)

01 40 56 84 00

##### **Sécurité civile**

[securitecivile-presse@interieur.gouv.fr](mailto:securitecivile-presse@interieur.gouv.fr)

01 45 64 48 44

##### **Assistance Publique – Hôpitaux de Paris | AP-HP**

[service.presse@aphp.fr](mailto:service.presse@aphp.fr)

01 40 27 32 75